



# Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél.: 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE PARIS

Madame Anne Hidalgo  
Maire de Paris  
Place de l'Hôtel de Ville  
75004 Paris

Paris, le jeudi 16 mai 2024

**Objet : Préavis de grève pour l'ensemble des agent.es de la DPE pour tous les jours du 23 mai au 30 juin 2024, de 0 à 24h.**

Madame La Maire,

Le quotidien des agent.es de la DPE sera fortement impacté par les JOP, avec une pression accrue sur les congés d'été et la charge de travail des agent.es, dans les ateliers mais aussi pour les catégories B en Divisions territoriales. Le SUPAP-FSU s'inquiète que les JOP ne se fassent au détriment des conditions de travail des agent.es de la DPE. Notre syndicat demande des mesures concrètes pour compenser l'impact des JOP sur les agent.es.

**En conséquence, notre organisation syndicale dépose ce jour, par la présente, un préavis de grève pour les agent.es cité.es en objet, afin de leur permettre de faire respecter leurs droits et de se mobiliser. Ce préavis porte sur les revendications et demandes de clarifications suivantes :**

- Prime de 1 900 € pour tous les agent.es travaillant pendant les JOP,
- Précisions concernant la présence obligatoire, et clarification sur les services et métiers de la DPE concernés par ces critères :
  - 10 semaines sur 13 (entre le 15 juin et le 15 septembre) pour les postes exigeant une présence opérationnelle effective ou des missions de salubrité, sécurité publique ou sécurisation des jeux.
  - 9 semaines sur 13 (entre le 15 juin et le 15 septembre) pour les postes préparatoires aux JOP,
- Information rapide des agent.es pour leur permettre d'ajuster leurs congés annuels,
- Révision complète du parc auto petits engins, qui va être très fortement sollicité, pose des AK5 OBLIGATOIRE sur les ENT et remplacement des véhicules les plus vétustes,
- Réponses sur l'arrivée d'effectifs dans les ateliers mécaniques de la SMM et sur le budget entretien réparations,
- Renfort d'effectifs dans les ateliers territoriaux et AS, les plus exposés par la charge d'activité.

**Notre organisation syndicale vous sollicite pour toutes négociations sur les revendications des personnels listées ci-dessus.**

Veuillez agréer, Madame la Maire de Paris, l'assurance de notre considération.

Les co SG, Catherine Albert et Nicolas Leger